

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 30 juin 2021 à 8 h 30  
salle Peter-McGill, hôtel de ville  
par téléconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif  
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Assistant-greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée  
M. Alex Norris, Conseiller associé  
M. Jocelyn Pausé, Conseiller associé  
M. Craig Sauvé, Conseiller associé  
M. François Limoges, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE21 1157**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 juin 2021, en y retirant les points 20.009, 30.001 et 30.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE21 1158**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer la deuxième option de prolongation pour une période de 12 mois, et d'autoriser une dépense additionnelle de 36 729,31 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien des extincteurs portatifs pour 427 bâtiments de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à AL Carrière (CE17 0848), majorant ainsi le montant total du contrat de 140 136,24 \$ à 176 865,55 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1217157010

---

**CE21 1159**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de prolongation pour une période de 12 mois, et d'autoriser une dépense additionnelle de 75 212,91 \$, taxes incluses, pour des services d'arpentage relatifs au mesurage de bennes des camions dans le cadre du contrat accordé à Gendron Lefebvre, arpenteurs-géomètres inc. (commande 143625), majorant ainsi le montant total du contrat de 89 273,49 \$ à 179 528,99 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 3 760,65 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 11 281,94 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1217711004

---

**CE21 1160**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 53 290,90 \$, taxes incluses, pour les services professionnels de DHC Avocats inc. afin de continuer à représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de l'appel du jugement rendu dans le dossier opposant la Ville à Compagnie de construction Édilbec inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 131 836,14 \$ à 185 127,04 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1218821005

---

**CE21 1161**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente d'exposition entre la Ville de Montréal et Empathy Museum pour la reproduction et la présentation de l'exposition « Un mille dans mes souliers »;
- 2- d'autoriser une dépense de 26 000 livres sterling, soit 44 523 \$ canadiens, à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1218841001

---

**CE21 1162**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente particulière entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal déterminant les conditions et modalités de leur collaboration dans le cadre de la poursuite du projet « Chemins de transition », qui vise à engager la communauté universitaire et le grand public dans le débat sur la transition écologique au Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1216157003

---

**CE21 1163**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du centre-sud-de-l'île-de-Montréal (Direction régionale de la santé publique) établissant les modalités et conditions de partenariat, pour une période de deux ans se terminant le 31 août 2023.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1219151002

---

**CE21 1164**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nouvelle version du projet d'accord de contribution pour un montant maximal de 750 000 \$, entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada et la Ville de Montréal, modifiant l'article 5.1 - Évaluation d'impact, en remboursement des dépenses encourues par la Ville de Montréal pour la fourniture et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (CE21 0451);

- 2- de recommander au Gouvernement du Québec l'adoption d'un décret autorisant la Ville de Montréal à conclure cette entente;
- 3- d'autoriser la directrice de la Direction de la mobilité à signer l'entente, pourvu qu'elle soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'entente joint au présent sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1202968018

---

#### **CE21 1165**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Développement Olymbec inc. pour une période de 10 mois, répartie entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 30 avril 2023 et deux périodes de renouvellement de six mois chacune, un terrain à des fins de chemin d'accès, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, situé près du boulevard Décarie et constitué d'une partie des lots 2 190 855 et 2 190 859 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 14 928,5 pieds carrés, pour un loyer total de 105 156,20 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévues au projet de bail;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1210515005

---

#### **CE21 1166**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à Projet MR-63 pour la réalisation des interventions artistiques sur le Corridor culturel de Griffintown dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal MCC/Ville 2018-2021 (EDCM);
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1218488002

---

**CE21 1167**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 48 500 \$ à Les Fonds de Recherche du Québec-Santé, pour l'édition 2021 de la conférence internationale INGSA du 30 août au 2 septembre 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1208351001

---

**CE21 1168**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 20 000 \$ à Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), pour un projet de recherche sur les fiduciaires de protection de données qui s'inscrit dans le cadre de Montréal en commun, le volet montréalais du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1217149004

---

**CE21 1169**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 9349-8871 Québec inc., pour une période de 10 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un espace d'une superficie de 10 000 pieds carrés situé au 6905, rue Notre-Dame Est, à Montréal, pour les besoins du PDQ 48 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un loyer total de 2 845 631,25 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2- d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2021 et 2022 au locateur, représentant un montant de 2 204 737,61 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 523 325,27 \$, pour une dépense maximale de 2 728 062,88 \$, taxes incluses;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1214565003

---

**CE21 1170**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une somme de 161 072,15 \$ en provenance de la Fondation Espace pour la vie pour la réalisation de différents projets d'Espace pour la vie;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent à ce revenu additionnel;
- 3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1216157005

---

**CE21 1171**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île et la Société québécoise des infrastructures à réaliser les travaux de construction sur un terrain appartenant à la ville de Montréal, constitué d'une partie des lots 1 110 469, 1 110 503, 1 110 507, 1 110 525, et des lots 1 110 504, 1 110 505, 1 110 506, 1 110 510, 1 114 667 et 3 649 271 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 32 939 mètres carrés, situés du côté sud du boulevard Métropolitain, à l'est de l'avenue Jean-Desprez, dans l'arrondissement d'Anjou, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'entente (permission).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1214501008

---

**CE21 1172**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement relatif au stationnement des véhicules en libre-service (16-054), l'ordonnance numéro 7 jointe au présent dossier décisionnel modifiant l'annexe A de ce règlement afin d'inclure l'arrondissement de Montréal-Nord dans la zone de desserte.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1218480001

---

**CE21 1173**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du Cadre de collaboration en matière de gestion de l'espace public entre la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) et la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1216014001

---

**Levée de la séance à 9 h 30**

70.001

---

Les résolutions CE21 1157 à CE21 1173 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Assistant-greffier de la Ville